

Plaidoyer Montreuillois pour l'animal



Pourquoi un plaidoyer ?

Enjeux sociaux et environnementaux interrogent l'ensemble des acteurs locaux, associatifs, économiques, institutionnels et particuliers, mobilisés pour construire l'avenir du territoire.

Les animaux sont reconnus par le législateur comme des êtres sensibles. La sensibilité est ce qui fonde le droit à ne pas être brutalisé par quiconque. Développer l'empathie pour les animaux c'est aussi élargir notre sensibilité pour autrui. Cela nous engage à sortir d'une relation de domination envers tous les animaux. Cela contribue à la culture de paix appelée pour tous les citoyens.

Puisque nous prenons le parti de vivre ensemble, humains et animaux, il nous faut définir les conditions matérielles et éthiques de cette cohabitation. Notre avenir tient au changement de regard que nous serons capables d'avoir sur les animaux et sur la nature en général.

À Montreuil, le choix est fait de donner matière à penser, en fondant l'action de toutes les parties-prenantes sur la bienveillance envers tous les animaux présents en ville et de progresser par la connaissance et non la contrainte. Ce choix enrichit la réflexion sur la société dans laquelle nous voulons vivre.

La démarche montreuilloise

Le 4 octobre 2020, à l'occasion de la journée mondiale des animaux, le maire et son adjointe déléguée à la nature et à l'animal en ville ont annoncé leur volonté d'un engagement de Montreuil pour une place équitable de l'animal en ville.

Chacun est invité à signer ce plaidoyer : élus du conseil municipal, associations, Montreuillois, comme un acte de citoyenneté et de responsabilité pour l'avenir.

Cet engagement citoyen et éthique guidera l'action à mener dans les prochaines années. Placer le respect du vivant au cœur des projets montreuillois et éclairer les choix individuels et collectifs sont des contributions pour faire de Montreuil une ville de référence pour les autres collectivités.

Nos engagements

1 – Montreuil ville amie des animaux comme condition de réussite du projet social et environnemental

- ▶ sensibiliser tous les habitants au lien essentiel de l'homme avec l'animal ;
- ▶ mener des actions pédagogiques ciblées vers tous les publics ;
- ▶ permettre à chacun, s'il le souhaite, d'avoir une relation avec un animal de compagnie quelle que soit sa situation sociale.

2 – Montreuil territoire pour toutes les espèces animales

- ▶ favoriser la biodiversité sur le territoire en l'incluant dans l'ensemble des projets, collectifs et individuels, qui y sont conduits ;
- ▶ partager l'espace public avec les animaux de compagnie, les animaux des rues libres et organisés et la faune sauvage ;
- ▶ favoriser une gestion plus respectueuse et efficace des populations animales les plus invasives.

3 – Des droits et des obligations pour toutes les parties prenantes

- ▶ respecter le bien-être animal s'impose à tous ;
- ▶ garantir la sécurité de tous à tout instant est un impératif ;
- ▶ faire connaître le cadre réglementaire en vigueur, droits et obligations.

4 – Montreuil ville exemplaire

- ▶ prendre en compte le respect de l'animal dans toutes les politiques publiques mises en œuvre par la ville ;
- ▶ engager une démarche de progrès continu incluant l'évaluation régulière de la qualité de la place de l'animal à Montreuil.

Je m'associe au plaidoyer montreuillois pour l'animal en ville et je souscris à ses engagements.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Signé le :

Signature :